



le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito, la dure rentrée dure !

Dossier PLU

Hautil Météo

Pause littéraire

Le collectif pour la sécurité routière, un bilan en demi-teinte

Mars, observer et rêver

Jean-Luc et Marie Van der Linden ont quitté l'Hautil ..

Bon appétit ! sauté de cèpes aux petits lardons

Batraciens et reptiles dans la forêt de L'Hautil

Les amis de nos jardins, la couleuvre à collier

Le développement durable : utopie ou réalité ?

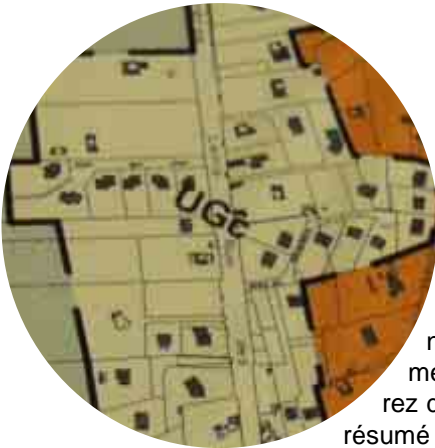
Pour une Ile de France encore plus verte

Les cavaliers de l'Hautil

Hautil Pratique

Agenda

Dossier PLU, enquête publique



Le projet de révision du plan local d'urbanisme de Triel est maintenant arrêté.

L'enquête publique qui aura lieu en septembre est la dernière étape avant son adoption définitive.

En attendant l'occasion qui vous est donnée pour exprimer votre opinion ou vos mécontentements sur ce projet, vous trouverez dans ce numéro les plans de zonage et un résumé du règlement concernant L'Hautil.

Un été meurtrier

L'été a été marqué par un tragique accident de la circulation sur L'Hautil qui a provoqué la mort de 3 personnes. Cet accident, dû à une vitesse excessive et au non respect de la signalisation, est malheureusement là pour nous rappeler, s'il le fallait, l'importance du combat mené par le Collectif pour la sécurité routière qui réclame depuis longtemps l'aménagement de nos axes routiers.



Nous avons aussi une pensée pour les victimes de la canicule. La France a dénombré 11 500 décès pour la période du 1er au 15 août. Au delà de ce bilan humain désastreux et des conséquences politiques, il faudra bien se poser la question du sort des personnes âgées et plus généralement celle du rapport entre les générations dont dépend la solidarité de proximité qui a fait tant défaut.

Activités de l'association



Samedi 6 septembre, c'est par le forum des associations que BVH a repris du service, un forum qui aura permis aux 80 associations trielloises de prouver leur vitalité. Comme par le passé, nous soutiendrons le Collectif pour la sécurité routière qui a d'ores et déjà repris l'offensive.

Enfin, le dimanche 21 septembre, nous vous invitons à participer à notre traditionnel méchoui, retrouvez tous les détails de la manifestation à la page Agenda.

Edito, la dure rentrée dure !

Dossier PLU

Bon retour de congés à tous. Notre association repart de plus belle pour cette nouvelle année scolaire (bien que certains d'entre nous se soient éloignés de l'école depuis quelques décades).

Notre programme 2003/04 s'annonce chargé : nouveau PLU modifiant notre environnement futur, sécurité routière, conséquences de l'ouverture du nouveau pont de Triel, protection de l'environnement, ouverture d'un deuxième club échangiste (blague). Mais aussi, la reprise de nos activités festives : Méchoui, Beaujolais nouveau, galette des rois, feu de la Saint-Jean.

Nous devons cette année grossir nos rangs (et rentrer nos ventres), car nous constatons une diminution des adhésions. Peut-être est-il utile de rappeler que la cotisation à BVH ne coûte que 59 francs et trois centimes pour une personne seule et 98 francs et trente neuf centimes pour une famille (voir en dernière page pour la correspondance en euros). C'est donc une petite obole qui nous permet de travailler bénévolement pour et avec vous. Merci donc de penser à renouveler vos adhésions sans lesquelles notre association ne peut pas vivre.

Nous annonçons également la très attendue formation du MLH (Mouvement de Libération de l'Hautil). Cette organisation secrète, réclamant l'indépendance de notre plateau, prévoit de nombreuses actions chocs : Prise d'otages à la mairie avec teinture des cheveux en vert, distribution sauvage de bisous ... Nous sommes déjà soumis à des tensions contradictoires dans le mouvement semblant annoncer un futur schisme (MLH canal historique et MLH canal plus). Nous envisageons également un rapprochement avec l'OLP (Organisation de Libération de Pissefontaine) pour lutter contre le retour du projet d'A 104 à travers Triel.

Plus sérieusement, il faut rappeler que BVH n'est pas composé d'une irréductible poignée de barbares arriérés menant des actions de guérilla, mais plutôt d'hommes et de femmes sympathiques et ouverts ayant la volonté de protéger l'environnement et d'animer le plateau de l'Hautil par des activités festives.

N'hésitez pas à lire en détail ce numéro de rentrée de notre journal qui apporte de nombreuses informations intéressantes et retrouvons nous tous au Parc aux étoiles le dimanche 21 septembre pour notre méchoui de fin d'été.

Lionel

Dès le mois de mars, nous évoquons dans le Planitre la révision du PLU concernant Triel et L'Hautil en particulier. Nous y précisons les différences POS - PLU, les grands principes du PLU ainsi que les principales modifications envisagées par la municipalité.

Le projet de PLU est arrêté

Depuis et comme indiqué dans le Triel-Info de mai-juin, la révision du PLU est arrivée dans la phase où le maire et son conseil municipal ont arrêté le projet de plan local d'urbanisme.

Les documents d'urbanisme suivants ont été arrêtés :

- le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.)
- le règlement qui délimite des zones qui doivent couvrir toute la commune
- les documents graphiques représentant les zones:
 - zones urbaines dites zones U
 - zones à urbaniser dites "zones AU"
 - zones agricoles dites "zones A"
 - zones naturelles et forestières dites "zones N"

Vous trouverez dans cet article la reproduction des plans de zonage afin que vous puissiez y situer votre habitation. Nous publions l'intégralité du règlement s'appliquant aux zones sur notre site internet accessible à l'adresse <http://hautil.org> mais d'ores et déjà voici les points à retenir.

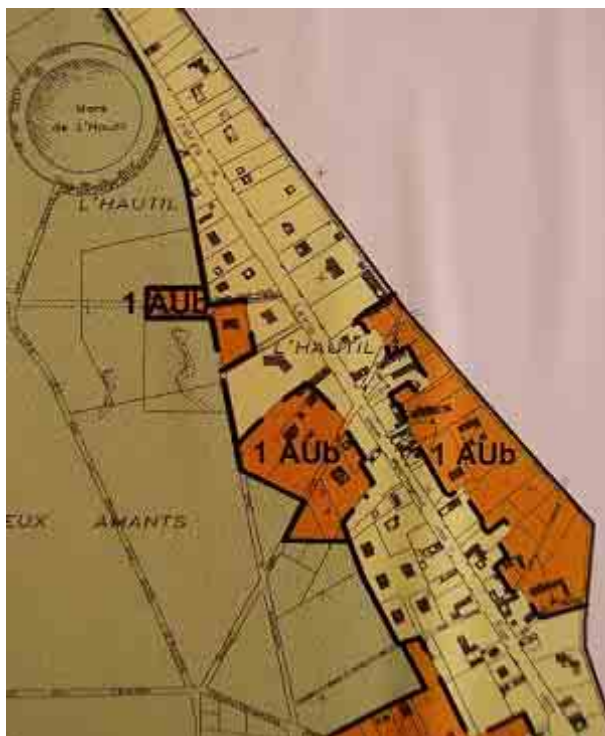
Dans l'ancien POS tout L'Hautil était situé dans une seule zone NB (naturelle), comme vous pouvez le constater, notre hameau est situé maintenant en zone urbaine. Ainsi il existe 3 zones : 1AUb, UGc et N.

La zone 1AUb

Elle correspond à une zone, insuffisamment équipée, en infrastructure et particulièrement en assainissement, mais qui peut recevoir une urbanisation diffuse sous forme de constructions pavillonnaires isolées.

Sont notamment interdits, les lotissements, les opérations groupées et les constructions à usage d'habitation collective, l'ouverture de terrains de camping et de caravanage, ainsi que ceux affectés à l'implantation d'habitations légères de loisirs, le stationnement des caravanes isolées, les dépôts de véhicules.

Sont notamment admises, les constructions à usage d'habitation individuelle, de bureau, de services ou de



constructions ne peut excéder 6m à l'égout. Le COS est fixé à 0,15.

En lisière des espaces boisés du Massif de l'Hautil, aucune construction ne sera implantée à moins de 10 m de ladite lisière; cette marge de recul sera portée à 50 m dans les secteurs de " marge de reculement " .

La zone UGc

C'est une zone se composant essentiellement

construction sur un terrain. Les constructions doivent être réalisées à 5m au moins en recul de l'alignement. L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 30 %. La hauteur des constructions ne peut excéder 6m à l'égout, 10m au faîtage. Le COS est fixé à 0,15.

La zone N

Il s'agit d'une zone naturelle non équipée, faisant partie d'un site naturel de grande qualité qu'il convient de protéger. Cette zone couvre, entre autres, tout le massif forestier de l'Hautil. Un secteur Nb correspond à l'implantation d'équipements collectifs (Château de la Tour, Observatoire, Parc aux étoiles).

Sont notamment interdites, les installations classées soumises à autorisation ou à déclaration, l'ouverture de terrains de camping et de caravanage, ainsi que ceux affectés à l'implantation d'habitations légères de loisirs, le stationnement des caravanes isolées, les dépôts de véhicules.

Il n'est pas fixé de limite d'emprise, ni de hauteur de construction, ni de COS puisque seules les constructions liées aux équipements d'infrastructure y sont autorisées.

profession libérale.

Dans les zones à risques délimitées par le "Plan de Prévention des Risques naturels liés aux carrières souterraines de gypse abandonnées", il conviendra de se reporter au règlement établi.

Le branchement à un réseau collectif d'assainissement approprié est obligatoire pour toute construction nouvelle engendrant des eaux usées.

Au cas où ce dernier n'existe pas, un système provisoire d'assainissement individuel doit être réalisé suivant les règles d'hygiène en vigueur.

Tout terrain pour être constructible et permettre la réalisation d'un assainissement individuel le cas échéant, doit avoir une superficie minimale de 800 m2.

Aucune construction ne peut être édiflée à moins de 10m de l'alignement des chemins départementaux, à 6m de l'alignement des autres voies. L'emprise au sol des constructions ne peut excéder 25 %. La hauteur des

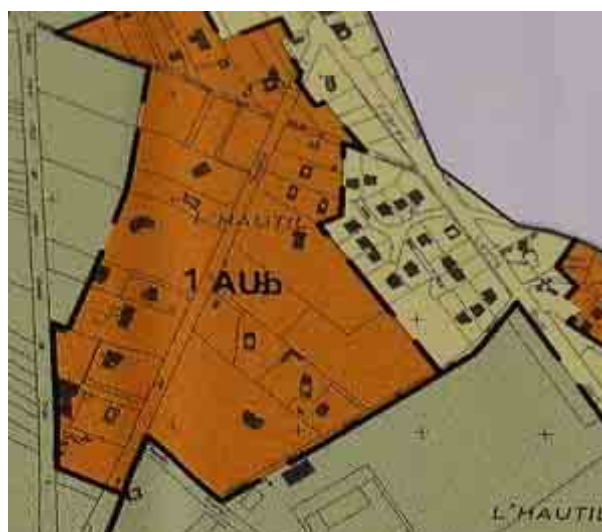
d'habitations pavillonnaires généralement implantées isolément.

Sont notamment interdits, l'ouverture de terrains de camping et de caravanage, ainsi que ceux affectés à l'implantation d'habitations légères de loisirs, le stationnement des caravanes isolées, les dépôts de véhicules.

Sont notamment admises, les constructions et lotissements à usage d'habitation individuelle, les constructions à vocation d'équipement collectif et les aires de stationnement.

Concernant le PPR liés aux carrières et l'assainissement cette zone suit les mêmes contraintes que la zone 1AUb.

Le PLU ne fait pas apparaitre de surface minimale pour autoriser la



L'enquête publique

Dès le mois de septembre, le projet de plan devrait être soumis à enquête publique. A cette fin, le maire saisit le président du tribunal administratif qui désigne un commissaire enquêteur.

L'arrêté du maire devra préciser :

- l'objet et les dates de l'enquête
- l'identité du commissaire enquêteur
- les modalités de déroulement de l'enquête

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique doit être publié par le maire au moins 15 jours avant le début de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département. Cet avis est rappelé dans les 8 premiers jours de l'enquête dans la presse et également publié par voie d'affiches.

L'enquête, en principe, permet une appréciation officielle par les habitants et les propriétaires concernés. Quoiqu'il en soit, il ne faut pas hésiter à s'exprimer, ce que ne manqueront pas de faire ceux qui auraient des terrains devenus non constructibles de par le nouveau zonage. Les cas

devraient être rares à l'Hautil mais nombreux en bord de Seine où un PPRI vient d'être adopté.

A l'expiration du délai d'enquête (30 jours), le registre est clos par le maire et transmis au commissaire enquêteur qui formule son avis et ses conclusions motivées dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le rapport du commissaire enquêteur est tenu à la disposition du public en mairie pendant un an. Toute personne intéressée peut en obtenir communication.

Après enquête publique, le PLU, éventuellement modifié, est

approuvé par le conseil municipal.



Hautil Météo



Depuis décembre 2002 nous effectuons des relevés météo grâce à une station météo automatique. Ses capteurs permettent de mesurer la vitesse et la direction du vent, la pluviométrie, la barométrie, la température et le taux d'humidité de l'endroit où elle est installée.

La station envoie périodiquement ses données à un ordinateur qui les archive et permet d'établir des tableaux et des gra-

phiques de synthèse. L'ensemble de ces mesures est publié mensuellement sur le site internet <http://hautil.free.fr/meteo/>

Vous trouverez ci-après le bilan climatique des derniers mois écoulés :

Mai

Avec 14 jours de pluie étalés sur les deux premières décades, le mois de mai a été souvent pluvieux. Les 54 mm de précipitations restent toutefois conformes aux normales saisonnières. Les températures maximums passent sans arrêt d'une extrémité à une

autre alternant fraîcheur, douceur et canicule. En particulier le 24 mai le maximum est de 15.7 alors que les températures deviennent caniculaires quelques jours après, le mercure atteint et dépasse les 30°. Il en est de même pour les minimums, le milieu du mois reste très frais, le 15 on observe même un petit 3.8°. Le mois a été régulièrement venteux, à dominante nord-ouest.

Juin

Le mois de juin a été exceptionnellement chaud. Tant au niveau des minimales que des maximales, les températures sont large-

ment au dessus des valeurs normales. La température moyenne est supérieure de 5°C à la normale (Paris Orly). Une quinzaine de jours ont dépassé les 25° et neuf jours les 30°. La pluviométrie avec 42 mm de précipitations tombées sur 9 jours, bien que significative, reste inférieure aux normales saisonnières (51 mm). Le mois a été légèrement mais régulièrement venteux, à dominantes nord-ouest et sud.

Juillet

Ce mois de juillet a été très chaud et assez orageux. Les tempéra-

res moyennes sont légèrement en retrait par rapport au mois dernier ce qui prouve que juin a été exceptionnel. Il y a eu 10 jours de canicule avec un maximum de 36° le 15. Les précipitations tombées lors de violents orages, dépassent, avec 61 mm de pluie, les normales saisonnières. Mois venteux avec dominante nord-ouest et violentes rafales en dernière décade.

Août

La première quinzaine du mois a connu une canicule exception-

nelle de par sa durée et de par son intensité. Du 3 au 13, la station a mesuré des températures comprises entre 35° et 41°. Le 11 la température minimale mesurée à 7h30 s'établit à plus de 24°. Pour le mois, la moyenne des températures maximales atteint les 32°. Les trois jours de pluie (18, 29 et 30) totalisent à peine 39 mm de précipitation (normale de 47 mm à Paris). Vents dominants : nord-ouest et sud (au moment de la canicule).

VdS

Pause littéraire

Mes joies de l'automne

Plus la saison était triste, plus elle était en rapport avec moi : le temps des frimas, en rendant les communications moins faciles, isole les habitants des campagnes: on se sent mieux à l'abri des hommes.

Un caractère moral s'attache aux scènes de l'automne : ces feuilles qui tombent comme nos ans, ces fleurs qui se fanent comme nos heures, ces nuages qui fuient comme nos illusions, cette lumière qui s'affaiblit comme notre intelligence, ce soleil qui se refroidit comme nos amours, ces fleuves qui se glacent comme notre vie, ont des rapports secrets avec nos destinées.

Je voyais avec un plaisir indicible le retour de la saison des tempêtes, le passage des cygnes et des ramiers, le rassemblement des corneilles dans la prairie de l'étang, et leur perchée à l'entrée de la nuit sur les plus hauts chênes du grand Mail. Lorsque le soir élevait une vapeur bleuâtre au carrefour des forêts, que les

complaintes ou les lais du vent gémissaient dans les mousses flétries, j'entrais en pleine possession des sympathies de ma nature. Rencontrai-je quelque laboureur au bout d'un guéret, je m'arrêtais pour regarder cet homme germé à l'ombre des épis



parmi lesquels il devait être moissonné, et qui, retournant la terre de sa tombe avec le soc de la charrue, mêlait sueurs brûlantes aux pluies glacées de l'automne : le sillon qu'il creusait était le

monument destiné à lui survivre. Que faisait à cela mon élégante démonsse? Par sa magie, elle me transportait au bord du Nil, me montrait la pyramide égyptienne noyée dans le sable, comme un jour le sillon armoricain caché sous la bruyère: je m'applaudissais d'avoir placé les fables de ma félicité hors du cercle des réalités humaines.

Le soir je m'embarquais sur l'étang, conduisant seul mon bateau au milieu des joncs et des larges feuilles flottantes du nénuphar. Là, se réunissaient les hirondelles prêtes à quitter nos climats. Je ne perdais pas un seul de leurs gazouillis : Tavernier enfant était moins attentif au récit d'un voyageur. Elles se jouaient sur l'eau au tomber du soleil, poursuivaient les insectes, s'élançaient ensemble dans les airs, comme pour éprouver leurs ailes, se rabattaient à la surface du lac, puis se venaient suspendre aux roseaux que leur poids courbait à peine, et qu'elles remplissaient de leur ramage confus.

Chateaubriand

Le collectif pour la sécurité routière sur l'Hautil, un bilan en demi-teinte

Depuis trois ans les associations l'Hautilloises n'ont pas ménagé leurs efforts pour obtenir une mise en sécurité des axes routiers sur l'Hautil. Pourtant notre combat est encore loin d'être terminé tant le bilan nous laisse insatisfaits et ce malgré de premiers résultats.

.. début juillet, un accident a provoqué la mort de trois personnes

Insatisfaits car l'Hautil a de nouveau été endeuillé par un accident, début juillet, qui a provoqué la mort de trois personnes et des blessés graves. Cet accident est le résultat d'une vitesse excessive et du non respect de la signalisation. Si nous ne pouvons empêcher les comportements irresponsables de certains chauffards cet accident nous rappelle pourtant, nous qui sommes les témoins journaliers d'excès de vitesse et d'imprudences, qu'il est de notre devoir de tout faire pour en limiter le nombre et l'importance. L'aménagement des axes routiers doit le permettre.

Insatisfaits car depuis un an la municipalité de Triel ne répond plus à nos demandes de réunions. La création d'une zone trente devant l'école se fait toujours attendre et, faute de concertation, risque de créer autant de problèmes qu'elle n'en résoudra. Imaginons la mise en place d'un plateau surélevé au bout d'une ligne droite de 600 m. Que se passera-t-il avec une

moto arrivant dessus à plus de 100 km/h et l'apercevant au dernier moment ? L'aménagement de la place Sudreau, qui devait sécuriser les manœuvres du bus scolaire n'a toujours pas vu le jour et nous ne savons pas à quelles dates les modifications du carrefour de la chapelle seront réalisées. Enfin, nos demandes d'aménagement des stationnements sur la départementale en direction de Boisemont n'ont donné lieu à aucune proposition. Chaque jour nous assistons ainsi aux accélérations des véhicules qui tentent de passer avant le feu rouge et qui parfois passe avec à des vitesses plus qu'inquiétantes.

Insatisfaits encore car notre problème reste largement sous-estimé par les collectivités qui ne le considèrent pas comme une

de nous soutenir elle ne nous a pas encore laissé entendre qu'elle baissait les bras. Peut-être nous faudra-t-il la remobiliser et c'est bien avec cette idée que nous continuerons de la solliciter.

Il ne reste pas moins que la question des flux de circulation et d'aménagement des routes départementales dépasse largement l'échelle d'une commune comme la notre. Une mise en sécurité sérieuse des routes imposerait une mobilisation intercommunale voire interdépartementale. La question vaudrait d'être posée d'une réflexion générale sur les flux de circulation et sur les solutions envisageables pour qu'ils ne soient plus gérés au détriment des riverains. Triel subit une circulation interdépartementale, comment pourrait-on la dévier

sans renvoyer le problème à nos voisins? Il nous faudra donc nous interroger plus globalement et pour commencer ne pas nous limiter à la seule question de notre bout de trottoir quand trottoir il y a ! Le collectif va tenter de s'y engager en proposant de s'ouvrir à d'autres Triellois qui subissent les mêmes nuisances.



priorité et privilégient encore la voiture et la fluidité de la circulation.

Néanmoins, les premières réalisations obtenues nous confirment dans notre souci de ne pas relâcher l'effort, le département nous a jusqu'à maintenant toujours suivi et si la municipalité nous paraît vacillante dans sa volonté

Nous avons du pain sur la planche aussi, si cela ne vous fait pas trop peur, si vous avez un peu de temps, venez nous rejoindre et n'hésitez pas à nous contacter car plus nous serons de fous...

Le porte-parole du collectif
Gilles BILLOTTE

<http://hautil.free.fr/>

Fin juin, à la sollicitation du collectif, les enfants de l'école Célestin Freinet écrivent cette missive au Président de la République. Comme l'écrivait si justement Gilles, dans notre dernier numéro, "nous n'attendons pas qu'une main céleste règle nos problèmes" mais il était bon d'interpeller celui qui avait fait de la sécurité routière une priorité de son mandat ..



Les enfants de l'École
A
Monsieur Jacques Chirac
Président de la République

Monsieur le Président de la République

Les accidents sur la route qui traverse notre hameau de l'Hautil sont de plus en plus nombreux. Les feux à côté de l'école ne sont pas toujours respectés, et les voitures et les motos vont trop vite.

Nos parents ont très peur pour nous et nous ne pouvons plus nous déplacer librement. Pouvez-vous nous aider à faire respecter le code de la route à ces gens qui ne font pas attention et faire construire ce qu'il faut pour que les voitures aillent moins vite devant notre école ?

ASSAD Dimini NG Laurent
Triel, le 22 juin 2003. Les enfants.
Vincent Julien
Benjamin Coralie
Luisine
Floriane cramon Alexis
Solène Naïa Eva Anna Clémentine TEVA
Harama Laurent
Alan G Alizée Antoine Paul

Mars, observer et rêver ...

La planète rouge est sans conteste la vedette de cet été. Dans la presse, dans tous les médias vous n'avez pas pu passer à côté de cet événement "à ne pas rater", l'opposition de Mars.

Mais qu'est donc une opposition ? lorsqu'une planète est en opposition le Soleil, la Terre et la planète sont alignés dans cet ordre. Mais selon les oppositions, la distance Mars -Terre peut varier du simple au double et cette année elle est au plus proche de la Terre, soit à peine 56 millions de kilomètres qui nous séparent !

Plus de 800 personnes sont venues aux "rencontres martiennes" organisées les 7 et 8 août au Parc aux Etoiles de Triel. Un public curieux, fasciné par les mystères de cette planète, a pu assister à de nombreuses conférences animées par nos amis du Parc aux Etoiles (Ph. Gineste et B. David) et des grands noms de l'astronomie française (Audouin Dolfus, Daniel Crussaire, Gilles Dawidowicz, Alain Souchier et bien d'autres). Des paysages de

Mars aux différents programmes d'exploration en passant par la question éternelle : y a-t-il de la vie sur Mars ? tous les sujets ont été abordés, et chacun brûlait d'obtenir des réponses à ses interrogations.

Grâce aux sondes spatiales, nous savons aujourd'hui que l'eau liquide a coulé à la surface de Mars à une certaine époque. Son étude et son exploration pourraient répondre à des questions beaucoup plus fondamentales : sommes-nous seuls dans le cosmos ou bien encore quel est notre avenir ? Mais il faudra attendre 30 ou 40 ans avant que l'homme ne foule le sol de la planète rouge !

Chacune des soirées s'est poursuivie par des observations du ciel en général et de

Mars en particulier que l'on pouvait admirer même à l'oeil nu tant la planète rouge était proche de nous. La puissance des lunettes et des télescopes mis à disposition par le club d'astronomie ne pouvait faire oublier la magie de son éclat et de sa beauté dans cette nuit étoilée exceptionnelle.

VdS



Jean-Luc et Marie Van der Linden ont quitté l'Hautil ..

Ils sont partis pour les cimes de la Chartreuse où ils vont poursuivre leur carrière d'enseignants dans une école primaire du massif.

En près de 20 ans, ils auront marqué la petite école primaire de l'Hautil. Ils ont exercé leur métier avec passion et rigueur. Ils ont su mettre en pratique la méthode Freinet à laquelle ils étaient très attachés. Cette pédagogie responsabilise les élèves et leur apprend l'autonomie, qu'ils doivent aussi assumer collectivement.

Jean-Luc et Marie ont su éveiller les enfants, tout en maintenant un cadre général de discipline. Ils ont su leur faire partager des moments d'émotion dans les nombreuses Classe Nature, la pratique sportive et les fêtes où les élèves organisaient soirées théâtrales, jeux, courses hétéroclites....

Mes fils, Benjamin et Boris, ont fait toute leur scolarité du CP au CM2 avec Jean-Luc et Marie. Qu'ont-ils retenu de ces années de primaire ? " ils nous ont appris

à vivre ensemble ".

Nul doute que les centaines d'enfants scolarisés depuis 20 ans à l'école de L'hautil ont acquis ce qui fait cruellement défaut à la société d'aujourd'hui : le respect de l'autre.

Au revoir Jean-Luc et Marie et bienvenue aux nouveaux enseignants, Laure et Sébastien Allaire. Tous nos vœux de réussite les accompagnent.

Robert Landsberger

Bon appétit !



Ingrédients

pour 4 personnes

- 800g de cèpes de Bordeaux.
- 100g de lard fumé bien maigre, coupé en petits lardons.
- 10 cl de crème fraîche épaisse.
- 1 cuillère à café de fond de veau déshydraté (Maggi).
- 1 cuillère à soupe de persil

haché.
- 20 g de beurre.
- 1 cuillère à café de farine. Sel, poivre.

Préparation

Coupez le bout terreux des cèpes. Nettoyez-les avec un torchon humide. Coupez-les en lamelles d'épaisseur régulière.

Chauffez le beurre dans une sauteuse. Jetez-y les cèpes, faites – les sauter à feu vif, le temps que l'eau rendue s'évapore. Otez-les de la sauteuse.

A leur place, faites dorer les lardons à feu moyen. Remettez les

cèpes, cuisez encore 5mn sans attendre toutefois qu'ils perdent consistance. Salez, poivrez.

Poudrez de farine, mélangez parfaitement. Ajoutez la crème, le fond de veau déshydraté dissous dans 10 cl d'eau chaude. Mélangez. Epaissez la sauce 2 mn à feu doux.

Vérifiez l'assaisonnement. Parsemez de persil.

Servir avec des tagliatelles par exemple.

CM



Batraciens et Reptiles dans la forêt de l'Hautil

A la demande du Conseil Général du Val d'Oise et de l'Office National des forêts (ONF), une étude a été faite en 1997 sur les batraciens (ou amphibiens, animaux vivant à la fois dans l'eau et sur terre, c'est à dire crapauds et grenouilles...) et les reptiles (vipères, couleuvres lézards...) présents dans la forêt de l'Hautil (côté Val d'Oise qui ne représente que 1/5 du massif forestier).

La forêt de l'Hautil (côté 95) n'est pas favorable à ces 2 groupes de vertébrés. Mares et points d'eau peu nombreux pour les batraciens, peu de chaos rocheux et de pierriers pour les reptiles.

En Ile de France, 16 espèces de batraciens sont présentes. Ont été observés à l'Hautil : la salamandre tachetée, le triton palmé, le triton ponctué, la grenouille verte, la grenouille agile.

Dans la partie yvelinoise de l'Hautil, il existe de nombreuses mares de fontis et l'on peut logiquement considérer qu'il existe sur cette partie de la forêt

d'autres espèces d'amphibiens. Personnellement, j'ai observé une ponte de grenouille rousse dans une mare (côté 78) en mars 98. Dans la mare de l'école, ont été vus : ponte de crapaud, de grenouille et larves de triton. Depuis 2 ou 3 ans, le Triton palmé alias helvétique et l'alpêtre sont nombreux.

11 espèces de reptiles sont représentées en Ile de France. Ils sont peu abondants à l'Hautil (côté 95) car la forêt est orientée nord-est alors que les reptiles préfèrent le soleil. L'orvet est présent, la couleuvre à collier aussi, elle est commune dans toute l'Ile de France. Elle occupe volontiers les jardins, les tas de fumier et les anciens murs.

Côté 78, on peut espérer voir le lézard vert, le lézard vivipare (chez ce lézard, les œufs peuvent éclore quelques secondes avant ou après la ponte), le lézard des murailles et même la vipère péliade.

J'ai été témoin chez moi d'une scène qui m'a impressionnée !!!

Dans une souche d'un vieux chêne qui servait de support à un pot de géranium, sous l'écorce, j'ai vu une superbe Couleuvre à collier en train d'avalier un Crapaud commun. La moitié de la malheureuse victime était déjà engloutie. Toute la famille est venue observer le spectacle. J'ai tourné la souche pour faire une belle photo. De frayeur ou de fureur, je ne sais, la couleuvre a lâché sa proie. Les 2 animaux sont partis. Je croyais le crapaud pourtant mort.... Son dos était couvert de bave...

Côté Val d'Oise, l'ONF veut restaurer les rares points d'eau, les mettre plus à la lumière pour faciliter la croissance des plantes aquatiques et recréer les dépressions pour diminuer leur assèchement. Ainsi, les batraciens auront plus de chances de se reproduire.

Texte rédigé principalement à partir de l'étude réalisée par l'ONF.

Françoise Magnard

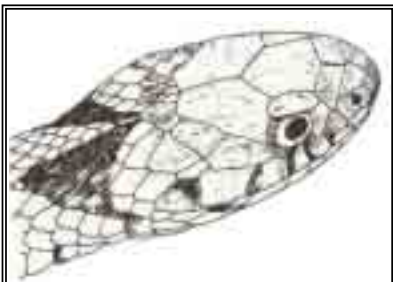
Les amis de nos jardins

La couleuvre à collier

Qui n'a jamais été surpris ou même effrayé par ce reptile rencontré en lisière de forêt ou au bord d'un chemin... Il n'y a pourtant aucune raison d'avoir peur de la couleuvre à collier qui est un serpent totalement inoffensif et plutôt craintif. C'est en outre une espèce protégée qu'il faut se garder de détruire.

Nous en apercevons fréquemment à L'Hautil où elle semble apprécier l'humidité de la forêt et la présence des anciennes carrières dont les fontis se sont transformés bien souvent en mares. Ce qui en fait un garde-manger quasi inépuisable et bien pratique. Outre les grenouilles, la couleuvre se nourrit de têtards, de tritons, de salamandres mais aussi de petits poissons.

N'ayant aucun moyen de tuer ses proies, elle les saisit par n'importe quel endroit du corps et les déglutit vivantes. Comme tous les serpents, la couleuvre est dépourvue d'articulations mandibulaires ce qui lui permet d'avaler des proies



La couleuvre à collier est inoffensive pour l'homme. Elle se reconnaît facilement à la bande claire qui se trouve en arrière de sa tête. Comme pour toutes les couleuvres, la pupille de son œil est ronde (alors qu'elle est de forme nettement verticale chez la vipère - très rare en Île de France).



beaucoup plus volumineuses que la taille de sa tête. En outre, elle possède des sucs digestifs très puissants.

Il lui arrive, sous l'emprise de la peur par exemple, de régurgiter un crapaud encore vivant une heure après son ingestion !

Le mâle adulte mesure environ quatre vingt centimètres alors que les femelles peuvent atteindre jusqu'à un mètre cinquante. On distingue, placé juste derrière la tête, un anneau allant du blanc franc à ton clair discret; c'est de ce collier que cette couleuvre tire son nom.

Les couleuvres à collier hibernent entre octobre et avril selon les conditions climatiques. Elles passent tout l'hiver, généralement en groupe, entrelacées dans des galeries ou des cavités naturelles. Les femelles, qui parfois, se regroupent, pondent entre dix et trente oeufs, au mois de juin-juillet. Les petits se libèrent de leurs coquilles dès le mois de septembre. Ils mesurent alors une vingtaine de centimètres.

La couleuvre passe le plus clair de son temps durant la belle sai-

son à se réchauffer au soleil ou à la recherche de ses proies favorites.

Les prédateurs de ce serpent sont diversifiés : hérons, putois, hermine, hérisson, renard. La couleuvre à collier est encore trop souvent détruite par l'homme, suscitant parfois des réactions irrationnelles de peur.

Heureusement c'est une bonne comédienne, il lui arrive de "jouer la morte": elle se tord, se met sur le dos, entrouvre la gueule et laisse pendre la langue.

Mais comme les autres reptiles, l'espèce est principalement menacée par l'altération et la destruction de ses habitats. La création de berges artificielles abruptes le long des cours d'eau est défavorable à sa survie, tout comme les aménagements récréatifs ou piscicoles des étangs et des mares.

VdS

Le développement durable : utopie ou réalité ?

Effet de mode ou réelle prise de conscience soudaine, un certain nombre de mots reviennent sans cesse dans le discours officiel ou les conversations privées, dans des colloques, dans les dîners en ville comme au café du commerce. Ecologie, environnement, responsabilité sociale, économique ou environnementale et l'inévitable développement durable.

Sur le plan national début 2003 s'est installé le "Conseil National du développement durable", localement la Conseillère Générale du Canton organise des réunions sur le sujet.

A Triel, la Mairie a fait un gros effort avec l'opération "Le printemps de l'environnement". En Mars, une exposition à la fois pédagogique et informative autour d'activités concernant aussi bien l'énergie, l'eau que le jardinage. En mai, a eu lieu un grand nettoyage des quartiers auquel enfants et adultes ont participé activement.

Bien Vivre à L'Hautil a constitué

plusieurs équipes qui ont collecté bouteilles, papiers, vieilles ferrailles le long de la rue de la Chapelle et de la rue des Frères Leiris.

Pour ceux qui veulent en savoir plus sur le développement durable, approfondir le sujet, la bibliothèque municipale a acquis un



livre des éditions Autrement très ciblé et d'une richesse documentaire inouïe : "Les nouveaux utopistes du développement durable" d'A-M Ducroux (Conseil en stratégie du développement durable).

Ouvrage collectif, succession

d'une trentaine d'articles, il permet en 330 pages de se faire une idée sur la question. Il répond aussi aux nombreuses questions que l'on se pose depuis des définitions comme "Le développement durable c'est " ... s'efforcer de répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs " jusqu'à "Y-a-t-il des adversaires au développement durable ? " auxquelles il apporte des réponses complexes mais prometteuses de débats ... durables.

Edité dans la collection "mutations" sa présentation n'est pas un inventaire mais "un premier grand panorama non partisan". En effet "Pour la première fois cet ouvrage donne la parole à des acteurs qui portent un regard international sur le développement durable.

Gouvernements, institutions, élus, entreprises, consultants, investisseurs, ONG, syndicats, associations, collectivités territoriales, médias et chercheurs, consommateurs et citoyens ... tous sont impliqués dans la réflexion et dans l'action".

C. B.

Pour une Ile de France encore plus verte

En préparant les archives de l'Association pour leur transfert au nouveau Président, je suis tombé sur un document publié par Le Conseil Régional d'Ile de France en 1991. Il m'a semblé propice après cet été de canicule et de feux de forêt, quand la nature a particulièrement souffert, de reproduire intégralement les messages contenus dans ce document :

Je mets ma maison au vert :

Plus de vert, c'est plus d'oxygène. Je fleuris mes balcons, ou je plante des arbres dans mon jardin.

Je jardine propre : je préfère les engrais organiques, j'évite les insecticides.

Vive la chlorophylle.

Je ne gaspille pas mon espace vert :

En Ile-de-France, chaque habitant jouit en moyenne de 8m² de vert. Une véritable réserve d'oxygène car les arbres ont la faculté de purifier l'air en absorbant le dioxyde de carbone. Je les respecte, ne jette pas de débris par terre, n'arrache pas les fleurs des parcs pour les offrir. Et puis je limite ma consommation. Un Français utilise l'équivalent de 7 arbres en papier, bois, etc....



N'oubliez pas, le vert, c'est la vie.

Je pile sur le mercure :

100 millions de piles englouties en France chaque année. Autant de millions de particules de mercure qui, jetées, pénètrent dans la terre.

Le mercure est dangereux pour la santé. J'achète un chargeur, vite rentabilisé, pour utiliser des piles rechargeables. Si je peux, je branche mes appareils sur secteur.

Je déplombe ma voiture et le ciel :

Dans l'essence il y a du plomb. Celui-ci attaque les végétaux, l'eau de pluie !

En France, 8000 tonnes de plomb sont dans l'air. Une vraie menace écologique sur nos têtes. Si je peux, je prends un vélo, je fais mes courses à pieds, je préfère l'essence sans plomb, meilleure pour la nature et pour les moteurs. Je conduis calmement car rouler vite consomme plus. A 30 Km/h, une voiture rejette 1,5 g d'oxyde de carbone. A 130Km/h elle en rejette 5 g.

EAU, je m'achète une conduite.

En me brossant les dents, robinets fermés, j'économise 18 litres d'eau. Je chasse les fuites : une chasse d'eau mal réglée gaspille plusieurs milliers de litres d'eau par an. Lessives, détergents, je diminue les doses.

Dévoreurs de tâches, ils sont aussi pollueurs. J'épargne les canalisations et les sous-sol en n'y jetant pas de peinture, déboucheurs, produits chimiques. Le Conseil Régional d'Ile-de-France a consacré 293,5 MF à la dépollution des rivières.

Je réduis les bruits au silence.

Je ne pollue pas les oreilles de mes voisins. Je baisse la sono. J'évite de tondre la pelouse le dimanche, je ne laisse pas péta-rader le moteur de ma voiture ou de ma mobylette. Cette musique là n'adoucit pas les mœurs. J'écoute plutôt celle des oiseaux. Et puis, j'isole ma maison ou mon appartement. Je fais à la fois des économies de nerfs et d'énergie.

J'apprends la politesse à mon chien :

Je ne fais pas de mon ami à 4 pattes l'ennemi de la nature. Je lui apprend le caniveau, je lui interdis d'aller dans les bacs à sable des enfants, je ne le promène pas sans laisse pour éviter qu'il fasse ses besoins n'importe où. Cela sera plus joli pour le paysage et épargnera la Collectivité qui consacre du temps et de l'argent à nettoyer le sol.

Je ne fais pas de la forêt un désert :



L'Ile-de-France compte de très nombreuses forêts. J'aime à m'y promener, à bicyclette, à pied de préférence. Je recherche et respecte le calme. Je suis les sentiers balisés, je n'arrache pas les fleurs et je ne prends pas les oiseaux pour des cibles.

Je fais attention au feu. En quelques minutes je peux détruire des années de vie d'un arbre. En forêt, j'écoute et regarde vivre la nature.

Je freine sur le polystyrène :

Un gobelet en plastique vit plus de 500 ans !

1/3 des ordures ménagères se compose d'emballages. Stop, je freine. Non merci, je n'ai pas besoin de sacs en plastique qui à la fois polluent et consomment du pétrole pour leur fabrication.

Je n'empoisonne pas la Terre :

Je respecte la terre car 90% de l'eau potable est fournie par le sous-sol. Je ne jette pas d'huile de vidange, la peinture, ... car elles peuvent s'infiltrer jusqu'aux eaux souterraines. 4 litres de peinture ou 1 litre d'huile de graissage polluent dans le sol 1 million de litres d'eau potable. J'utilise la déchetterie de ma commune.

Quelques chiffres de 1991 :

- La ceinture verte autour de Paris : 110 000 hectares.
- 8 000 hectares de forêts acquis chaque année.
- Plus de 1 000 parcs et jardins créés.
- 1 650 Km de sentiers de randonnée.
- 12 bases de loisirs équipées.
- Contrôle permanent de la pollution de l'air.
- 320 MF pour dépolluer la Seine et la Marne
- 2,8 millions de M³ d'eau épurée par jour.
- 244 Km de berges aménagées
- 41 Km de murs anti-bruit.

Michael CLOSE
2 Septembre 2003

Les cavaliers de l'Hautil



est une association amicale de cavaliers, basés pour la plupart à l'Hautil ou aux environs.

L'objet "officiel" de l'association est la mise en commun de moyens pour la pratique de l'équitation d'extérieur. Cette pratique, chacun de nous la vit à sa façon : sport, loisir, contact avec la nature, mais comme tout ce qui touche au cheval, c'est toujours une passion !



Affiliée à la Fédération Française d'Equitation (branche Tourisme Equestre), au même titre qu'un club "classique" : l'émission de licences, la souscription d'assurances, la participation aux épreuves sportives comme le TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition) ou Endurance sont donc possibles. Par contre, nous ne donnons pas de cours d'équitation, hormis les conseils pratiques entre membres.

A l'origine, des cavaliers indépendants qui parcouraient les chemins on fait connaissance, et très vite l'intérêt de se constituer en association s'est confirmé :

- J'aimerais avoir mon cheval à la maison, est-ce que c'est possible ?

- J'aime me promener à cheval, mais pas tout seul, avec qui ?

- Je ne sais pas où aller sans danger, et sans me perdre, qui connaît les chemins ? Qui peut m'apprendre à déchiffrer une carte IGN ?

- Je veux participer à des grandes randonnées, ou des rallyes sportifs, on fait équipe ?

- Mon cheval a un bobo, que faire ?

- Mon poulain va devoir être débourré (= dressage pour pouvoir commencer à le monter), qui peut me donner les bons conseils ?

- Il me faut 1 tonne de paille pour cet hiver, où la trouver ?

- Le chemin que je prends d'habitude est barré par la Mairie ou un riverain indécis, comment intervenir pour faire valoir nos droits ?

- La tempête a fait tomber des arbres en travers de la route

forestière, on se fait un chantier de bois pour dégager ?

- Il fait beau, on se fait une bonne ballade avec pique-nique ?



En résumé, l'association permet de faciliter la vie du cheval et de son cavalier, de bien s'amuser, de connaître et d'apprécier notre région, et aussi d'exister auprès des collectivités locales, par notre souci de préserver les chemins, en harmonie avec le patrimoine naturel et agricole de l'Hautil.

Découvrez tout cela sur notre site internet : <http://lch.9online.fr/>

Les Cavaliers de l'Hautil
Chemin du Carrefour Corneille
78510 Triel sur Seine

Pascal Gibert.



Hautil Pratique



Numéros utiles

Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Déchetterie de Triel

Av. du Général Gallieni (direction de la Gare).

Horaires d'ouverture :

les samedi, dimanche et lundi
du 1er avril au 30 septembre, 9h-12h30 et 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 9h30-12h30 et 14-17h

le vendredi
du 1er avril au 30 septembre, 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 14-17h

accepte les verres, plastiques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon et petits gravats.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée avec photo d'identité obligatoire.



Agenda ...



Bien Vivre à L'Hautil organise un Méchoui

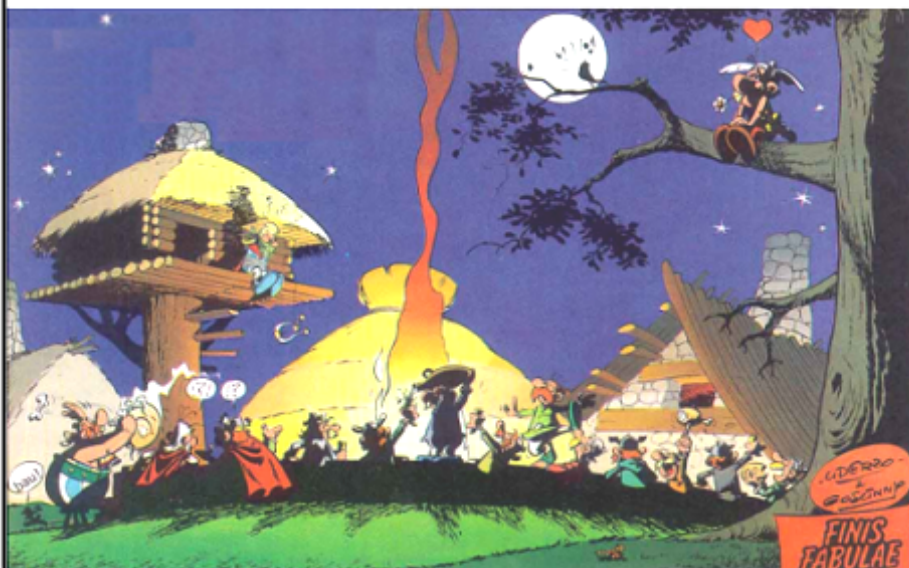
*le Dimanche 21 Septembre à 12h00
dans le Barnum du Parc aux Etoiles*

MENU :

Apéritif - Crudités
Méchoui -
Haricots à la française
Fromage - Gâteaux - Fruits
Vin à volonté - Café

BUDGET :

Adhérents,
adultes 16 €, - de 15 ans 8 €
Non adhérents,
adultes 20 €, - de 15 ans 10 €
Moins de 10 ans, gratuit



MERCI DE RESERVER auprès de :

Lionel Fréjaville: 01 39 70 40 89 - Michael Close: 01 39 74 05 35
Bernard Aubert: 01 39 74 98 18 - Robert Landsberger: 01 34 21 18 11
Vincent Di Sanzo: 06 12 72 06 97

Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Gilles Billotte, Michael Close, Vincent Di Sanzo, Lionel Fréjaville, Pascal Gibert, Robert Landsberger, Françoise Magnard, Catherine Meresse.

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers complets (les carrières de gypse, l'antenne-relais France Telecom, l'intercommunalité, etc..),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,..),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf



Une seule adresse à retenir : <http://hautil.org>

Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : planitre@hautil.org **à vos crayons,**
à vos claviers,

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 15 €, pour une famille, (9 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 2003

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....

.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

Famille, 15€
 Individuel, 9€